



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE N°67071/03.2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six mars à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS (Maire).

Date de la convocation et son affichage : 19 mars 2018

Date d'affichage du PV : 12 avril 2018

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 9

**Présents** : Jean-Pierre SCHACKIS, Claude GUIBON, Marc WEBER, Michel BEYER, Sabine REICHHELD, Jean-Marc WINSTEIN, Olivier HOFFMANN, Thierry KUGEL, Audrey HOFFER

**Absents excusés** :

**Pouvoirs** : Marcel TRITZ par Marc WEBER

**Monsieur Michel BEYER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Générales.**

\* \* \* \* \*

ORDRE DU JOUR

N° de délibération	Nomenclature	Code matière	Objet de la délibération
DE_2018_0301	5.2	Fonctionnement des assemblées	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente
DE_2018_0302	7.1	Décisions budgétaires	Comptes administratifs 2017
DE_2018_0303	7.1	Décisions budgétaires	Comptes de gestion 2017 du trésorier
DE_2018_0304	7.1	Décisions budgétaires	Affectation des résultats
DE_2018_0305	7.1	Décisions budgétaires	Budgets primitifs 2018
DE_2018_0306	7.1	Décisions budgétaires	Paiement de la cotisation foncière à la CAAA du Bas-Rhin
DE_2018_0307	7.2	Fiscalité	Taxes directes locales
DE_2018_0308	7.5	Subventions	Subventions : - Une rose un espoir

			- Collège de Drulingen - Amicale des secrétaires de mairie
DE_2018_0309	7.1	Décisions budgétaires	Suppression des immobilisations sur l'état de l'actif
DE_2018_0310	8.4	Aménagement du territoire	Programme d'actions ONF
DE_2018_0311	3.3	Locations	Tarifs de la location salle la Budig + protocole d'attribution des locations
DE_2018_0312	9.1	Autres domaines de compétences des communes	Divers : - Hangar Heckel - Tarif de table + chaises « ancienne salle du conseil » - Anniversaires - ...

\* \* \* \* \*

### DE 2018 0301 : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le maire fait lecture du PV de la séance du 7 février 2018. Le PV est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

### DE 2018 0302 : Comptes administratifs 2017

Vote : 9

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de SCHACKIS Jean-Pierre délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2017 après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs du :

#### ◆ budget commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		627 796.14		190 505.90		818 302.04
Opérations exercice	1 183 710.16	576 515.25	259 585.37	368 441.31	1 443 295.53	944 956.56
Total	1 183 710.16	1 204 311.39	259 585.37	558 947.21	1 443 295.53	1 763 258.60
Résultat de clôture		20 601.23		249 361.84		269 963.07
Restes à réaliser	400 000.00	100 000.00			300 000,00	
Total cumulé	400 000.00	120 601.23		249 361.84	300 000,00	269 963.07
Résultat définitif		- 279 398.77		249 361.84		- 30 036.93

#### ◆ budget lotissement

##### Section d'investissement :

Recettes de l'exercice : .....224 139,68  
Dépenses de l'exercice : .....-249 752,28  
Résultat de l'exercice : .....- 25 612,60  
Antérieur reporté : ..... 34 881,11  
Excédent : ..... 9 268,51 €

##### Section de fonctionnement :

Recettes de l'exercice : ..... 240 196,80  
Dépenses de l'exercice : .....-240 196,80  
Résultat de l'exercice : ..... 0,00  
Antérieur reporté : ..... 68 828,29  
Excédent : ..... 68 828,29 €

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### DE 2018 0303 : Comptes de gestion 2017 du trésorier

Vote : 10

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de SCHACKIS Jean-Pierre,

- après s'être fait présenter les budgets de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- ◆ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;
- ◆ Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- ◆ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2017, par le receveur, visés et certifiés conforme, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### DE 2018 0304 : Affectation des résultats

Vote : 10

Le conseil municipal après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

#### ◆ Budget commune

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017** 249 361,84 €

#### **Affectation obligatoire :**

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)				- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>				
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)				- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)				€
Total affecté au c/ 1068 :				249 361,84 €

#### **DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017**

Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement

*pour mémoire*

CA 2017		
investissement	20 601,23 €	
fonctionnement	249 361,84 €	

Budget 2018		
investissement ligne 001	20 601,23 €	
fonctionnement ligne 002	0,00 €	
investissement c/1068	249 361,84 €	

## ◆ Budget lotissement

Le conseil municipal constatant, à la clôture de l'exercice 2017 un excédent d'investissement de 9 268,51 € et un excédent de fonctionnement de 68 828,29 € décide d'affecter au fonctionnement l'excédent de 68 828,29 € (article 002-série 2).

### DE 2018 0305 : Budgets primitifs 2018

Vote : 10

Le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs de 2018, présentés par le maire, qui s'équilibrent comme suit :

#### COMMUNE :

Ø Section de fonctionnement :	<b>339 000,00 €</b>
Ø Section d'investissement :	<b>803 375,07 €</b>

#### LOTISSEMENT :

Ø Section de fonctionnement :	
Dépenses :	<b>302 668,24 €</b>
Recettes :	<b>315 996,53 €</b>
Ø Section d'investissement :	
Dépenses :	<b>194 868,24 €</b>
Recettes :	<b>304 436,75 €</b>

### DE 2018 0306 : Paiement de la cotisation foncière à la CAAA du Bas-Rhin

Vote : 10

En Alsace-Moselle, la couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles est gérée par les Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles (CAAA).

Le produit de la location de la chasse a été laissé par les propriétaires fonciers au service de la commune qui peut affecter tout ou une partie de ce produit au paiement de la cotisation CAAA.

Le montant total des cotisations départementales à répartir a été fixé à 5 784 649,-€. Avec un coefficient de répartition de 4,949 la part de BUST représente **8 759,-€**.

Le conseil municipal décide que la cotisation foncière afférente à l'exercice 2018 sera couverte en totalité soit **8 759,-€** par affectation du produit de la location de la chasse.

### DE 2018 0307 : Taxes directes locales

Vote : 10

Le Conseil municipal décide avec 9 voix pour de maintenir les taux des taxes directes locales pour l'année 2018 soit :

- Taxe d'habitation : **20,10 %** avec un produit attendu de **94 792,-€**
- Taxe foncière (bâti) : **12,96 %** avec un produit attendu de **47 136,-€**
- Taxe foncière (non bâti) : **49,59 %** avec un produit attendu de **10 216,-€**
- CFE : **17,72 %** avec un produit attendu de **11 394,-€**

soit un produit fiscal attendu qui s'élève à **163 538,-€**.

### DE 2018 0308 : Subventions

Vote :

- L'Amicale des secrétaires de mairies pour l'organisation des sorties et voyages pédagogiques :  
Montant accordé : **130,-€**

- Association "Une rose un espoir" (Aide à la Ligue contre le cancer du Bas-Rhin) dont le siège se situe à 8 rue des vignes - 67430 DIEMERINGEN  
Montant accordé : **103,50 €**
- Collège de Drulingen pour sorties et voyages pédagogiques des élèves de la commune de Bust qui sont au nombre de 25 x 20,-€ soit  
Montant accordé : **500,-€**
- L'Association Bouge à Bust et conformément à la délibération du 21/03/2017 qui stipule une tacite reconduction annuelle.  
Montant accordé : **250,-€**

**DE 2018 0309 : Suppression des immobilisations sur l'état de l'actif**

Vote : 10

Suite à l'envoi par la trésorerie de Sarre-Union de l'état de l'actif au 31/12/2017 et après vérification des données, le conseil municipal décide de **supprimer** les biens suivants :

- **N° inventaire MM00009** : Tondeuse automatique d'une valeur de 4 116,12 € (date d'acquisition 1989)
- **N° inventaire MM00016** : Matériel informatique d'une valeur de 12 421,76 € (date d'acquisition 1996)
- **N° inventaire MM00035** : Ordinateurs école d'une valeur de 6 313,97 € (date d'acquisition 1999)
- **N° inventaire MM00050** : Logiciels VEGA d'une valeur de 1 968,22 € (date d'acquisition 2002)
- **N° inventaire MM00083** : Copieur MFP BC AFICIO d'une valeur de 3 946,80 €
- **N° inventaire MM00088** : Photocopieur école d'une valeur de 1 196,00 €
- **N° inventaire MM00089** : Scanner d'une valeur de 111.,23 €
- **N° inventaire MM00095** : Radio cassette école d'une valeur de 239,39 €
- **N° inventaire MM00099** : Radio stéréo CD d'une valeur de 54,90 €
- **N° inventaire 2016/03** : Clé de signature d'une valeur de 180,00 €
- **N° inventaire 2015/02** : Téléphone mairie d'une valeur de 49,99 €
- **N° inventaire MM00049** : Poubelles d'une valeur de 943,55 €
- **N° inventaire MM00078** : Pied de sapin Noël d'une valeur de 725,97 €

**DE 2018 0310 : Programme d'actions ONF**

Vote : 10

Après envoi du programme d'actions pour l'année 2018 proposé par M. HOLVECK Pascal, agent ONF, les conseillers municipaux MM Marc WEBER et Thierry KUGEL suggèrent de conserver les travaux suivants :

- nettoyage de régénération
- cloisonnement d'exploitation : maintenance parcelle 17
- cloisonnement d'exploitation : maintenance parcelle 15/16.

Le toilettage après exploitation, l'entretien des clôtures et les travaux d'amélioration de la desserte ne sont pas envisagés. Cette suggestion est adoptée à l'unanimité par le conseil.

## DE 2018 0311 : Tarifs de la location salle la Budig

Vote : 10

Pour faire suite à un profond désaccord, les tarifs auparavant décidés en conseil municipal du 07/02/2018 sont revus, rediscutés et modifiés. Les tarifs de location de la salle de la Budig applicables à compter de ce jour sont les suivants :

### Prix de la location de la salle d'activités multiples

Désignation	Bustois et Associations Bustois	Extérieurs	Remarques
Location salle (1) 1 Journée	220 €	270 €	Pour 1 Manifestation
Journées supplémentaires (si activités )	80 €	160 €	Si 2 Manifestations sur 2 jours
Salle à l'année activités 1x semaine soit 40 séances	250 €	250 €	
Salle à l'année activités 2x semaine soit 80 séances	400 €	400 €	
1/2 journée (2)  Vaisselle et cuisine	80 € ou 60 € sans chambre froide  40 €	100 € ou 80 € sans chambre froide  60 €	Pas de cuisine en 1/2 journée  Pas de musique amplifiée
Accès Sono journée	50 € Gratuit pour associations de Bust	80 €	
Supplément pour Manifestations Professionnels payantes	100 €	150 €	
Caution par journée de location	1 000 €	1 000 €	
Option nettoyage complet hors vaisselle	150 €	150 €	

## DE 2018 0312 : Divers

- La commune a décidé de vendre la table + chaises de l'ancienne salle du conseil municipal et il semblerait que Mme OURY, maire de la commune de Diemeringen soit intéressée. Les conseillers proposent de fixer un prix d'achat de 600,-€ pour l'ensemble.
- Panneau d'information : suite au passage d'un commercial de la société "France-Plan publicité" qui a installé l'ancien mobilier et à l'offre de prix excessive (de 1 485,-€ à 2 865,-€ HT), monsieur le maire propose d'agrandir un plan mis à jour de la commune au Syndicat des Eaux de Wintersbourg et de l'insérer dans le panneau.
- Plaintes des riverains concernant la vitesse excessive des véhicules (surtout rues de Siewiller et cimetière). Il est envisagé de mettre en place des écluses dans la rue de Siewiller après concertation du Conseil Départemental. Au niveau du lotissement, le nécessaire avait déjà été fait auprès de certains habitants.
- M. Michel BEYER propose de changer l'ordinateur de l'école du CM1/CM2 qui est obsolète.
- M. Jean-Marc WINSTEIN informe que le SICES (Syndicat Intercommunal du collège de Drulingen) envisage des travaux de rénovation de la salle Phoenix en salle de spectacle et qu'à l'issue elle puisse être louée ponctuellement par des associations ou autres. Le coût sera réparti sur toutes les communes adhérentes.
- L'installation des boîtiers LINKY ne sera effective que le 2ème semestre 2020. M le maire informe qu'une conférence est organisée le vendredi 6 avril 2018.